

QUESTION N°22 : COMMENT FORMER, RECRUTER, EVALUER LES ENSEIGNANTS ET MIEUX ORGANISER LEUR CARRIERE ?

1- Sur quels nouveaux critères recruter les enseignants ?

L'information de l'étudiant sur l'approche globale de la profession est très insuffisante (image trop souvent idyllique). Les difficultés réelles du métier ne sont pas appréhendées par le futur candidat au concours d'entrée à l'IUFM.

Le recrutement à BAC + 3 (régime universitaire généraliste) est réducteur, d'autres bases de recrutement seraient positives : ouverture à d'autres formations professionnelles (ingénieurs...).

Insérer une formation Sciences de l'Education dans le parcours universitaire.

Développer les stages d'observation dans les classes avant le concours IUFM, ces stages seraient pris en compte (par l'enseignant tuteur ou un autre personnel de l'éducation) au moment du recrutement.

Pas assez de mixité au niveau du recrutement. Pourquoi recrute-t-on des mères de trois enfants à niveau BAC et pas des pères de même statut ?

Ne pas distinguer le recrutement maternelle/élémentaire. Il est formateur dans une carrière d'avoir travaillé sur différents niveaux de manière à avoir une vision plus globale du parcours de l'élève (mais cela reste le choix de chacun).

2- Quels contenus et quelle durée pour la formation des enseignants ?

Mettre en place des stages accompagnés avant et après le concours d'entrée à l'IUFM.

La formation doit aider le « formé » à savoir s'il a le profil pour exercer la profession d'enseignant.

Formation initiale :

Elle est trop théorique, trop de temps consacré au bachotage. Il faut beaucoup plus de stages en situation. Ces stages doivent ensuite être la base d'une réflexion formative à l'IUFM (gros problème des formateurs IUFM qui ne connaissent pas l'école car la plupart d'entre eux n'y a jamais travaillé...).

Se référer à la formation d'éducateur spécialisé dont la formation semble satisfaisante (témoignage de parents d'élèves).

Les contenus de la formation initiale sont insuffisants : on n'y parle pas des « à côté » de la classe : relations parents/enseignant, enseignant/élus...

Certains étudiants IUFM ont des lacunes dans les matières fondamentales qu'ils sont sensés enseigner par la suite.

Il faut maintenir des maîtres formateurs sur tout le territoire afin d'offrir un éventail de situations et de typologies d'écoles aussi large que possible aux stagiaires IUFM.

Formation continue :

Elle est indispensable au cours d'une carrière ; mais il est regrettable qu'elle soit dépendant des besoins de la formation initiale : certains stages sont motivants mais le nombre de places est limité.

A l'opposé, beaucoup de stages de formation continue sont désaffectés : problème de contenu, de durée, ils ne répondent pas aux besoins des enseignants ; ils sont trop souvent assurés par des formateurs que l'enseignant a eu lors de sa formation initiale...

La formation continue doit être plus facile d'accès aux jeunes collègues : le mode de barème actuel ne les favorise pas.

Il faut ouvrir la formation continue à d'autres institutions que l'IUFM : Université (Sciences de l'Education...), CNED, Internet ... Pourquoi pas, par exemple, faire un stage aux Beaux Arts pour un enseignant qui souhaite un perfectionnement arts plastiques ?

Les formations hors temps scolaire (Stages USEP, informatique, langues vivantes...) ne sont pas pris en compte dans la formation continue. Dans le secteur privé, tout agrément supplémentaire est rémunéré !

La quantité de stages formation continue effectuée par l'enseignant n'est pas forcément un critère important dans la reconnaissance de la carrière.

Est-il pertinent d'accueillir des enseignants en toute fin de carrière sur des stages longs ?

Evaluation de la formation continue :

C'est à l'organisme formateur d'évaluer les effets de la formation.

Dans les IUFM, y a-t-il une commission chargée d'évaluer les effets de la formation continue ?

Tenir compte des bilans de fin de stage.

3- Faut-il prendre en compte les besoins des établissements scolaires dans la gestion des affectations des enseignants ?

NON ! Trop de risques de sélections !

Cependant, il faut éviter les affectations de collègues débutants sur des postes réputés difficiles (sauf si ces derniers en font le souhait) : les conséquences peuvent être catastrophiques.

Le système actuel d'affectations a besoin d'évoluer : ancienneté et note pédagogique ne devraient pas être prépondérantes. Mais qui fera les arbitrages : enseignants ? administration ?

4- Faut-il promouvoir les réussites professionnelles et gérer les difficultés et les échecs ?

Remise en cause des critères de l'inspection et de la directivité ; ces critères ne sont pas clairement exposés.

Actuellement, une inspection est une évaluation sommative alors qu'elle devrait être une évaluation formative : inspection de cycle, d'école.

L'évaluation pourrait être effectuée par plusieurs personnes : inspecteur + collègues ?

Définir différents critères d'évaluation : pédagogie, théorie... avec une note pour chaque critère.

Le système actuel permet à un enseignant « moyen » d'obtenir malgré tout une note satisfaisante en fin de carrière.

La première note d'inspection (très variable) conditionne trop l'avancement de l'enseignant.

Pourquoi ne pas commencer sa carrière avec une note identique pour tous qui varierait en plus ou en moins par la suite en fonction de critères objectifs ?

Faut-il tenir compte du mérite ou de la réussite dans la gestion des carrières ? NON

5- Comment améliorer l'ouverture des corps enseignants ?

Faut-il aider les enseignants à changer de métier ?

Oui. Créer des passerelles vers d'autres services de l'Education Nationale (formation des jeunes collègues sur le terrain...), vers d'autres administrations.

Développer les accès aux congés formation qui sont trop limités ; prise en charge des frais par l'Education Nationale.

L'Education Nationale se doit d'aider à la reconversion de ceux qui le désirent : diffusion d'une information sur les différentes possibilités de reconversion auprès de tous.

Mettre en place un système d'évaluation avec des indicateurs très précis permettant à l'enseignant en « difficulté » de bénéficier de différentes aides :

- soutien psychologique
- orientation vers des concours passerelles

Faut-il faciliter l'intégration dans les corps enseignants de salariés des autres secteurs publics et des entreprises privées ?

Oui. Reculer les limites d'âge de recrutement.

Proposer une formation initiale de qualité.

L'Education Nationale doit aider ce personnel à s'intégrer dans le corps enseignant.

Groupe de réflexion sur l'école .

Vendredi 28 novembre à Saint Patern Racan (Indre et Loire)

Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté. 15
--

Comment repérer et prévenir la grande difficulté scolaire ?

De nombreux parents sont étonnés du chiffre annoncé de 15% d'enfants en difficulté ils le considèrent comme assez « positif » dans l'ensemble même si 0% serait bien entendu plus satisfaisant.

Toutes les classes sont touchées par ce phénomène mais les difficultés ne sont pas les mêmes selon le milieu social et le lieu de vie (zones rurales ou urbaines). Dans une même classe souvent des écarts importants de niveaux sont constatés.

Si la difficulté est ponctuelle pour certains pour d'autres c'est un véritable signe d'alarme qui est lancé, signe d'une souffrance.

Pour ces enfants en grandes difficultés, l'identification n'est pas « difficile » en règle générale.

Les évaluations permettent d'aider à l'identification mais ,on le rappelle, le niveau d'une classe à une autre, d'un secteur à un autre, varie.

Beaucoup relèvent le fait que, plus que l'identification ,c'est la remédiation aux difficultés qui est un véritable défi.

Certains enseignants rapportent des inégalités quant aux aides apportées au sein des écoles ; tous ne sont pas repérés en même temps et pas forcément à temps.

L'identification est délicate car la personnalité de l'enfant permet par ex. pour un enfant très actif de déceler cela rapidement alors que pour un enfant calme, timide, au fond de la classe, ce sera moins perceptible.

Certains ouvrages aident à détecter les grandes difficultés.

Il est indispensable, pour apporter une solution efficace à ces enfants, qu'il y ait un partenariat avec les parents.

Il est impossible seul ,en tant qu'enseignant, d'y remédier.

Les réseaux d'aides sont mis en avant mais pas assez nombreux voire inexistant et ont des interventions de trop courtes durées par manque de temps.

Le travail des psychologues est indispensable car bien souvent ils dirigent vers d'autres praticiens tels que les orthophonistes.

Un temps de concertation entre collègues serait certainement efficace et ce ,de façon hebdomadaire. En effet un regard extérieur, contrairement à celui de l'enseignant qui est d'un contact quotidien, permettrait d'interpréter la difficulté sous un autre angle.

De jeunes instituteurs déclarent se trouver sans repère de niveau, ce qui complique encore la difficulté d'identifier les grandes difficultés.

Le délai d'intervention entre le signalement et l'aide apportée est bien trop long car malheureusement il y a une liste d'attente , ce qui est déplorable.

Bien souvent aucun retour même par courrier ne parvient à l'enseignant ce qui est regrettable car ça permettrait un travail plus précis en matière d'aide.

Il est à déplorer qu'au CMPP, par exemple, il n'y ait qu'une seule personne pour tout le département d'Indre et Loire qui fasse le lien entre l'école et le centre .

Qui doit prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

A tout âge un enfant peut être en grande difficulté. Certains signalements sont faits dès l'âge de 5 ans donc dès la maternelle. Plus tôt ces enfants sont signalés plus tôt l'aide sera efficace et adaptée. L'âge de 4 ans est considéré comme un âge « charnière ».

Il est à noter que les enfants scolarisés dès l'âge de 2 ans ont moins de difficultés que ceux scolarisés plus tard.

Pour les élèves repérés dès la maternelle, il est indispensable de prévenir les parents et qu'un dialogue s'établisse afin de trouver une solution pour l'enfant mais aussi pour les parents. En effet bien souvent les parents n'ont aucun repère autre que le travail de classe.

L'ouverture de l'école aux parents est certainement un bon moyen, encore faut-il que chacun reste à sa place.

Certains enfants se débloquent quand un dialogue s'établit entre l'enseignant et ses parents.

Le passé scolaire des parents est souvent un frein à une bonne relation entre eux et l'école....

Certainement que les enseignants ont besoin d'un soutien dit « médical », notamment par la PMI qui identifie certaines faiblesses qui pénalisent les enfants, ce que ne peut pas forcément diagnostiquer l'instituteur.

Le corps enseignant est unanime pour dire que l'école d'aujourd'hui normalise les choses ; or on constate que le langage en groupe ou en individuel n'est pas toujours le même chez l'enfant.

Le but de l'école doit être de préparer les enfants à l'admission dans la société mais les méthodes pédagogiques ne sont pas forcément adaptées à tous les enfants.

Il existe un constat : à savoir que tous les enfants n'ont pas le même départ et de plus c'est une véritable course à l'apprentissage qui commence dès la maternelle et les cycles ont tendance à pousser à l'élitisme.

Il y a différents niveaux de difficultés scolaires ; ils sont souvent d'ordres psychologiques ou de motricité ; pour ces derniers cas il est de bon conseil d'avoir un avis médical.

Comment l'Ecole peut-elle efficacement lutter contre l'échec scolaire et transmettre à tous des bases communes ? Le doit-elle ?

Le corps enseignant est unanime pour demander une formation initiale plus poussée mais se veut défaitiste car tout est encore une question de moyens.

Tous sont favorables pour être mieux « armés » afin de dépister et trouver rapidement la solution aux enfants en grandes difficultés.

Les RASED sont très appréciés mais un déséquilibre est constaté quant au temps passé avec certains au détriment d'autres .

Il serait très apprécié qu'il y ait plus de proximité avec des partenaires, comme les psychologues, sur le plan local . Que l'éloignement ne soit pas une charge de temps et de coût pour l'enfant devant se déplacer en taxi ou autre .

Les enfants en grandes difficultés ne le sont pas forcément qu'à l'école ; pour certains il y a danger car cela est aussi le cas au foyer.

Néanmoins un enfant hyper actif, par exemple, peut être en difficulté scolaire et ne pas l'être dans la vie active, plus tard.

La question du redoublement doit intervenir très tôt et notamment dès le CP car il s'avère plus efficace. La difficulté réside pour certains dans le fait que l'organisation du cursus de l'enfant s'établit d'après l'année de naissance et non d'après le niveau.

Certains déplorent que les orientations se fassent « au nombre de places » alors que d'autres cas, aussi nécessaires, sont en liste d'attente .

Le rôle de l'école n'étant pas de faire du cas par cas et même s'il y a lieu en effet de s'occuper de temps en temps d'enfants individuellement, un enfant en grandes difficultés a besoin aussi du phénomène « groupe ».

En grande partie le temps de concertation est à l'heure actuelle trop restreint pour être efficace. Une meilleure organisation et répartition du temps à la fois pour la concertation et l'enseignement lui-même serait positif .

L'organisation de l'école d'aujourd'hui ne convient pas.

Il semble insensé qu'un enfant de CP ait les mêmes horaires qu'un collégien ou un CM2.

Il ressort de l'étude que de grosses différences existent dues aux classes sociales.

De plus l'apprentissage semble être une « voie de garage » pour les enfants en difficultés .

Il serait nécessaire de revaloriser les BEP.